

# LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

## PREMIÈRE PARTIE

### LE TESTAMENT DU COMTE D'AREYNES

—Lisez !

Cette dépêche, nous la connaissons déjà :

« Nouvelle inattendue et désolante. Chagrin profond. Rechute d'Henriette, état grave. Impossible de la quitter. Je compte sur vous pour faire toutes démarches nécessitées par catastrophe. Lettre suit.

“ GILBERT ROLLIN.”

Schloss froissa le télégramme avec colère.

Ses yeux étincelèrent.

—Mensonges ! Mensonges ! Mensonges ! s'écria-il. Cet homme ne vient pas parce qu'il ne veut pas venir !... Il a peur de se trouver en face de sa victime !... Il a peur de se trahir !

Le docteur regarda Raymond avec étonnement.

—Que supposez-vous donc ? fit-il.

—Qu'il se passe à Paris quelque chose que l'on nous cache ; que M. Gilbert Rollin me paraît un misérable et que sa conduite est plus que suspecte !

Depuis longtemps déjà le bon Pertuiset connaissait la valeur morale du neveu par alliance du comte Emmanuel. On s'était bien souvent entretenu devant lui des fautes qu'il avait commises. Le passé du mari d'Henriette donnait une fâcheuse vraisemblance aux soupçons de Raymond Schloss.

Le docteur, cependant, n'osait formuler une accusation positive contre lui.

—Peut-être vous trompez-vous, mon ami... dit-il d'un air peu convaincu.

—Ah ! je le saurai !... il faudra que je le sache ! répliqua violemment le garde général. J'irai à Paris, moi, et je verrai M. l'abbé d'Areynes... A nous deux nous arriverons bien à faire la lumière !...

—Je vous approuve, Raymond... Mais vous ne pourrez songer à partir que lorsque nous aurons rendu les derniers devoirs à celui que nous aimions tant et qui n'est plus...

—Je n'y songe pas non plus, monsieur le docteur... Je serai là jusqu'au bout...

—Du reste, avant de rien conclure, reprit Pertuiset, nous devons attendre la lettre explicative annoncée par la dépêche de M. Rollin...

—Nous attendrons...

La nuit tout entière fut passée en prières auprès du corps du comte Emmanuel.

Le lendemain eut lieu la mise en bière et l'exposition du cercueil dans le hall transformé en chapelle ardente, et devant ce cercueil tous les paysans des environs vinrent s'agenouiller, les yeux gros de larmes et le cœur serré, car l'affection et le respect qu'inspirait le vieillard avaient dans le pays des racines profondes.

Dès l'aube du surlendemain Raymond Schloss descendit à Fenestranges afin d'y prendre à la poste le courrier du château et celui du docteur.

Une seule lettre, adressée à ce dernier et venant de Paris, lui fut remise.

Il se hâta de la porter à son destinataire.

Elle était de Gilbert Rollin.

Cette lettre ne faisait que répéter, en le développant, le thème du télégramme de l'avant-veille.

Au milieu de phrases savamment étudiées où l'art simulait l'émotion, et pleines de larmes de commande, Gilbert parlait des intérêts de sa femme sur lesquels ne pouvait veiller l'abbé d'Areynes cloué chez lui par sa blessure.

Il suppliait le docteur, au nom d'Henriette et de sa petite fille Marie-Blanche, légataire universelle du comte, de vouloir bien s'occuper des démarches administratives incombant à la famille du défunt, ajoutant qu'il était prêt à fournir sans le moindre retard toutes les pièces légales nécessaires, actes de l'état civil, procuration, etc... etc... etc...

Après M. Pertuiset, Raymond prit communication de cette lettre.

—C'est l'héritier qui parle, et rien que l'héritier, murmura-t-il ensuite. Il n'y a dans son âme qu'une préoccupation, celle d'être mis le plus tôt possible en possession de l'usufruit de la fortune du comte. Cela saute aux yeux !

Cela sautait en effet si bien aux yeux que sans le nom d'Henriette évoqué dans la lettre, d'Henriette qu'il avait vue grandir, qu'il avait soignée, aimée, le docteur eût décliné l'appel fait à sa bienveillance par Gilbert Rollin. Mais il ne pouvait, en de si douloureuses circonstances, abandonner les intérêts de la nièce de son vieil ami.

Il accepta donc le mandat qui lui était confié, songeant aussi que l'abbé Raoul d'Areynes lui saurait gré de ce dévouement, lui qui avait plaidé si chaleureusement en sa présence, auprès du comte Emmanuel, la cause de sa cousine.

Que lui importait Gilbert ?

Connaissant par le menu les clauses du testament du comte, il savait que Gilbert et sa femme jouiraient seulement de l'usufruit d'une fortune léguée tout entière à leur fille et dont il ne pouvaient entamer le capital.

C'était pour la fille d'Henriette qu'il allait travailler

En conséquence, il résolut de hâter les démarches indispensables pour régler le plus promptement possible les affaires de la succession.

—Henriette est malade et ils sont pauvres, se disait-il encore. Plus vite le bien-être leur arrivera, moins Henriette et son enfant souffriront.

A midi eurent lieu les obsèques du comte Emmanuel d'Areynes.

Une foule émue et recueillie suivit le convoi de l'homme de bien dont chacun bénissait le nom dans le pays et que chacun regrettait.

Le soir même Raymond Schloss partait pour Paris.

## LVII

Dès le lendemain, le docteur Pertuiset alla trouver le juge de paix de Fenestranges et, après lui avoir expliqué le motif de sa visite, il le pria de faire diligence dans l'intérêt de la famille d'Areynes si douloureusement éprouvée.

Les scellés furent apposés le même jour après qu'un inventaire eut été dressé.

Le juge de paix prit le testament du comte dans le meuble où il se trouvait et le déposa quelques heures plus tard dans les mains du président du tribunal de première instance de Nancy.

Sur le désir exprimé par le docteur, Pierre Renaud avait été nommé gardien des scellés.

Pour cause de force majeure, l'exécuteur testamentaire, Raoul d'Areynes, ne pouvant remplir son mandat, on devait à bref délai fournir une pièce justificative de cet empêchement, et en même temps l'acte de l'héritière Marie-Blanche, et les actes de naissance des usufruitiers.

Un mot pressant fut adressé au notaire de Paris ayant dans les mains un double du testament du comte Emmanuel, lui demandant de produire sans délai ce double et de fournir un état des biens et valeurs désignés dans le testament et dont il était dépositaire et administrateur.

Toutes ces formalités remplies, la succession serait promptement ouverte et l'envoi en possession ordonné.

\* \* \*

Les conseils de guerre siégeant en permanence à Versailles fonctionnaient avec une infatigable activité.

C'est par centaines que des arrêts étaient prononcés chaque jour contre ceux qui avaient été arrêtés comme ayant pris une part active à l'insurrection communarde.

Bizarre coïncidence !

Le jour où les obsèques du comte Emmanuel avaient lieu, à l'heure même où l'on descendait son corps dans le caveau funèbre que possédait la famille d'Areynes, au cimetière de Fenestranges, Servais Duplat comparait devant ses juges, officiers dévoués à leur patrie, ne connaissant que le code militaire, implacable à bon droit dans sa justice, puisque sur ses assises de granit repose la discipline qui fait l'honneur et la force de l'armée.

Les esprits s'étaient un peu calmés, les colères de la première heure s'apaisaient, les exécutions sommaires avaient cessé.

On jugeait, mais on jugeait rapidement, sans enquête minutieuse,